

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**LE MINISTRE CORBEIL DIT OUI À LA PARTICIPATION DES  
COMMUNAUTÉS LOCALES AUX PROJETS ÉOLIENS**

*Gaspé, le 29 janvier 2007* – La Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine rencontrait le ministre des Ressources naturelles et de la Faune, M. Pierre Corbeil le jeudi 25 janvier dernier à la suite de la décision de la Régie de l'énergie qui exclue de la grille d'évaluation les projets ayant une participation des communautés locales. Le ministre Corbeil a donné l'assurance qu'il y aura des ajustements pour faire en sorte que la participation des communautés locales aux projets éoliens soit prise en compte lors de l'analyse des prochaines soumissions dans le cadre de l'appel d'offres pour le second bloc d'énergie éolienne.

La Conférence a profité de cette rencontre avec le ministre Corbeil pour discuter de l'ensemble du dossier de la maximisation des retombées économiques liées à l'éolien dans la région. Bertrand Berger, président de la Conférence, a notamment souligné l'importance de maintenir le pourcentage de contenu régional dans la fabrication des éoliennes. La prolongation du crédit d'impôt lié à l'éolien et l'importance de mettre sur pied un centre de transfert technologique en éolien en collaboration avec le Cégep de la Gaspésie et des Îles et celui de Matane ont également fait partie de la discussion.

Gilbert Scantland, directeur général de la Conférence, a signalé, quant à lui, les difficultés d'intégration de l'énergie éolienne au réseau d'Hydro-Québec. Il a aussi mentionné la nécessité de mettre en place un moyen pour que la richesse créée par cette nouvelle industrie, à partir d'une ressource naturelle de notre région, puisse d'une part profiter à l'ensemble des Gaspésiens et des Madelinots, et d'autre part, donner à la région un levier économique assez fort pour qu'elle puisse diversifier son économie.

« Nous sommes très satisfaits de la rencontre avec les ministres Corbeil et Normandeau ainsi que de leurs engagements. Non seulement M. Corbeil s'est engagé à corriger le problème causé par la décision de la Régie de l'énergie, mais il a également accepté de mettre sur pied un comité de travail dont le mandat sera d'étudier les autres points soulevés lors de cette rencontre », a déclaré M. Scantland.

- 30 -

Source :

Louise Langevin  
Tél. : 418-368-6771 ou 892-5097  
Courriel : [louise.langevinre-gim.net](mailto:louise.langevinre-gim.net)

Renseignements :

Benoît S. Pilon  
Tél. : 418-396-2575  
Courriel : [bpilon@prcommunications.com](mailto:bpilon@prcommunications.com)